

ASPAHR - Groupe Perpignan - Réunion du 01.02.2018 - Compte-rendu

Objet : "Concertation" sur le projet urbain et social du centre historique 2018 / 2024

Présents : André Balent, Laurent Fonquernie, Jean-Bernard Mathon, Philippe Poisse, Olivier Savoyat, Etienne Rouziès.

Par délibération prise lors du conseil municipal du 20.12.2017, celui-ci a décidé de lancer une "concertation" obligatoire sur le projet NPNRU portant sur le centre ancien de Perpignan et plus particulièrement sur le quartier Saint-Jacques.

Il en résulte :

- un document, difficilement lisible (notamment les plans) mis en ligne sur le site de la ville.
- Une exposition présentée à la maison du projet (Atelier d'urbanisme).
- Des registres ouverts à la mairie du centre historique, à la direction de l'habitat (rue du Castillet) et à la maison de quartier (place Carola).
- Une réunion se tiendra le mercredi 7 février, à 18h00, à l'Atelier d'urbanisme.

Après examen du dossier, voici les principales remarques et décisions prises par l'ASPAHR :

- Il y a inversion des priorités en termes d'études et de ratification des documents d'urbanisme. Le PSMV (même révisé), définit, après étude historique, architecturale, ce qui doit être conservé, modifié, voire démolit et reconstruit. Or, on procède à l'inverse, on demande au PSVM en cours de révision, de s'adapter aux choix urbanistiques de la municipalité ; pour que de très nombreuses parcelles classées en catégorie 5bis au PSMV de 2007, soient rétrogradées en catégorie 6 et soient désormais destructibles.
- Le projet vise à une destructuration complète du parcellaire et bâti ancien ; on veut faire de Saint-Jacques une "ville nouvelle" sans respect pour son passé, ni pour ses habitants.
- Très dégradé actuellement, il convient de réhabiliter le quartier, mais avec une approche historique, sociale, culturelle, en intervenant sur les parcelles au cas par cas et en utilisant les techniques traditionnelles en adéquation avec un site remarquable.
- L'ASPAHR va faire un communiqué pour dénoncer les opérations de rénovation prévues et proposer une autre approche.
- Il faut approfondir l'étude parcelle par parcelle et faire des contre-propositions.
- Les membres de l'Aspahr qui le peuvent doivent aller remplir les registres (il faut des traces écrites).
- Nous allons participer à la réunion du 7 février.
- Des membres de l'Aspahr vont aller dialoguer avec les habitants de Saint-Jacques (gitans notamment) ; une 1ère visite est programmée le 6 février après-midi.
- Le communiqué pourrait servir de base à un tract à diffuser à la population de Saint-Jacques pour la sensibiliser aux enjeux.
- L'Aspahr va écrire directement à l'ANRU pour lui faire part de ses remarques (instrumentalisation de la révision du PSMV, etc.).
- Nous proposons d'organiser, avec l'UPVD, une table-ronde sur Saint-Jacques, à l'amphi Fontaine neuve, avec des chercheurs de l'UPVD (histoire, socio, histoire de l'art, ...).

Compte-rendu : J-B Mathon.